Fonctionnement de la Mission « Eau » et « Nature » MISEN

COMITE STRATEGIQUE : MISEN
1 réunion/an, sous la présidence du préfet
Politique de l'Eau et de la Nature
Priorités d'actions, évaluations et ré-orientations nécessaires

Eau et milieux aquatiques

COMITE PERMANENT : MISE
1 réunion/mois (matin le 1er jeudi du mois)
Animation DDTM-SEMA
Décline le programme de travail

En tant que de besoin
Groupes de travail spécifiques
Animation par un membre de la MISE

Nature

Groupes de travail thématiques Littoral et Montagne

Animation DDTM-SUEDT
Décline le programme de travail

MIPE
Plan de contrôles inter-services « eau et nature » : bilans, priorités d'interventions, programmes d'activités

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MISE de l'Aude